

bys mag

MAGAZINE D'INFORMATION N°01 • MAI 2026

DOSSIER

BUDGET MUNICIPAL

Tenir le cap malgré
les contraintes
économiques
de 2026



08

Actualité

« Dessine ton Roland-Garros »,
une victoire pour des écoliers à Tessan

16

Associations

L'ESD Taekwondo
fête ses 30 ans !

Dans ce numéro ...

04 Retour en images

Chasse aux œufs • Cross des écoles
Festival Images & Lumières • Salon du Bien-être

06 Quoi de neuf ?

Randonnée Sport Famille • Guinguette de printemps • Inscriptions pour le stage de cohésion...

08 À la une

« Dessine ton Roland-Garros »,
une victoire pour des écoliers à Tessen

09 Vie de quartiers

Ce qu'il se passe près de chez vous

10 Le dossier

Budget Municipal 2026

14 Expression Politique

Les tribunes des groupes du Conseil Municipal

15 Vie démocratique

Retour sur les décisions du Conseil Municipal

16 Les associations

L'ESD Taekwondo fête ses 30 ans • L'Harmonie Municipale organise un festival caritatif en ville...

19 Culture

Exposition Art Papier, entre nature et créativité

20 Portrait

Stéphane Bednarek, l'appel des circuits !

22 Agenda

Bérandère Krief • 8 M² • Vents sur le parc...



Magazine municipal de la Ville de Dammarie-lès-Lys
Hôtel de Ville • Service communication • 26 rue Charles de Gaulle
BP 24 - 77196 Dammarie-lès-Lys Cedex
Tél. 01 79 76 96 00 • www.mairie-dammarie-les-lys.fr

Directeur de la publication : Véronique Veau.
Directeur de la rédaction : Marc de Gortchakoff.
Rédaction et photos : Guillaume Cardin, Carly Dos Santos, Alyson Lascaux.
Crédits photos : Service communication / Adobe Stock.
Charte graphique et mise en page : Service communication.
Impression : Groupe Morault - Imprimerie de Compiègne.
Distribution : Agents municipaux. **Tirage :** 11 000 exemplaires.
Dépôt légal : Mai 2026 © droits réservés.

Suivez-nous

Retrouvez l'actualité de la Ville de Dammarie-lès-Lys sur le site internet et les réseaux sociaux.



le mot du Maire

**Chères Dammariennes,
chers Dammariens,**

Il y a quelques semaines vous avez exprimé votre confiance et voté pour notre équipe municipale, que j'ai l'honneur de conduire. Cette équipe a adopté son premier budget. Un exercice exigeant, réalisé dans un calendrier contraint, mais indispensable pour assurer la continuité de l'action publique et engager sans attendre les priorités de notre mandat.

Ce budget s'inscrit dans un contexte que chacun mesure : instabilité internationale, incertitudes économiques, tensions persistantes sur les marchés de l'énergie. Pourtant, malgré ces contraintes, nous avons fait un choix clair : tenir le cap. Celui de la responsabilité financière, mais aussi celui de l'ambition pour notre ville. En effet,

**Nous faisons
le choix de la
responsabilité
et de l'ambition
pour notre ville**

nous avançons dans la mise en œuvre de nos projets. Cela se traduit par des études indispensables, mais aussi très concrètement par des actions sur le terrain. Nous avons par exemple décidé d'entretenir davantage nos parcs en abandonnant la gestion différenciée dans ces espaces. Cela permet aux habitants de profiter pleinement de nos espaces

verts avec le retour des beaux jours. D'autres initiatives visibles seront prochainement portées à votre attention.

Vous l'aurez sûrement remarqué, votre magazine municipal fait partie intégrante de ces changements. Vous découvrirez de nouvelles rubriques, une nouvelle mise en page qui laisse davantage la place à l'image et à la mise en valeur des habitants. Une chose importante selon moi, car derrière chaque rue, chaque projet, il y a des femmes et des hommes qui font vivre notre territoire au quotidien. Mettre en lumière leurs parcours, leurs engagements et leurs initiatives, c'est renforcer le sentiment d'appartenance à notre ville. Cela rappelle également que chacun peut contribuer, à sa manière, à la vie collective.

Bien fidèlement,

**Véronique Veau,
Maire de Dammarie-lès-Lys
Vice-Présidente du Conseil Départemental**





5 avril

Chasse aux œufs

Dans une ambiance conviviale, les enfants sont partis à la recherche des œufs cachés dans le parc Soubiran. Les plus grands ont participé à un jeu de piste, afin d'obtenir des chocolats. Un amusement complété par des ateliers créatifs, du maquillage et des lectures...



du 7 au 10 avril

Cross des écoles

Les élèves de Dammarie-lès-Lys, de la petite section de maternelle au CM2, ont participé au cross des écoles sur des distances adaptées à leurs âges. Un grand bravo aux enfants qui sont tous allés au bout de l'effort, avec courage et persévérance !



.....

10 et 11 avril

Festival Images & Lumières

Durant deux soirées, la projection sous toutes ses formes était à l'honneur en ville. Des courts-métrages ont été diffusés au sein de l'Espace Nino Ferrer. L'Abbaye du Lys, quant à elle, est devenue une toile de spectacles vivants avec des musiciens, une conteuse et des créations dessinées, projetées sur sa façade.



•

: 11 avril

Salon du Bien-être

Le Bois du Lys a accueilli la seconde édition du Salon du Bien-être dans une ambiance de détente et de relaxation. Les visiteurs ont pu bénéficier d'initiations gratuites (méditation, auto-massages, etc.), de soins personnels ainsi que des conseils de professionnels présents tout au long de cette journée.

QUOI ? DE QUOI ?

Retrouvez toute l'actualité de la ville sur :
www.mairie-dammarie-les-lys.fr



Objets perdus ?

Vous avez perdu vos clés, votre carte d'identité, etc. en ville ? Contactez le Centre Administratif (01 79 76 96 00) ou la Police Municipale (01 64 87 44 19), ils ont peut-être récupéré vos effets personnels.



Inscriptions pour un stage de cohésion

Les Dammariens âgés de 12 à 14 ans (nés en 2012 et 2013) pourront découvrir les métiers de la sécurité dans un cadre ludique et convivial. Les mercredis 3, 10 et 17 juin (de 14h à 18h), les participants rencontreront les jeunes sapeurs-pompiers ainsi que les policiers municipaux de la ville, découvriront leurs missions, et participeront à des épreuves d'équipe. Les dossiers d'inscription sont disponibles à la Structure Information Jeunesse et à l'Espace Jeunes (299, rue Jules Ferry), et les candidatures doivent y être déposées avant le vendredi 22 mai.

i Info +

Renseignements complémentaires
au 01 64 87 49 52.

Randonnée Sport Famille

Le Centre Socio-Éducatif vous invite à participer à sa seconde randonnée familiale en forêt de Fontainebleau le mercredi 27 mai. Une sortie en milieu naturel accessible à tous, avec un départ en autocar depuis Dammarie et un retour prévu pour 17h (inscription obligatoire, places limitées).

i Info +

Participation gratuite - Inscription à l'accueil de l'Espace Albert Schweitzer.

Fermeture des services municipaux le 15 mai

Les lieux d'accueil de la ville seront fermés au public le vendredi 15 mai. La réouverture interviendra le lundi 18 mai pour réaliser vos démarches auprès des services municipaux.

Retrouvez le Bibliobus

Avec le retour des beaux jours, le bibliobus de la médiathèque a repris du service. Retrouvez-le pour un moment de lecture printanier convivial les mercredis 6 et 20 mai, de 14h à 17h, place du 8 Mai 1945 (en face de l'Espace Albert Schweitzer).





2,5 m³

de déchets ont été ramassés dans la matinée du 14 avril par les élèves du lycée Joliot-Curie, dans le cadre de l'action « Nettoyons les bois » par la Maison des lycéens.

Guinguette de printemps

La guinguette de printemps, réservée aux dammariens de plus de 65 ans, aura lieu le vendredi 19 juin de 14h à 17h30 à la sablière. Afin de profiter de l'ambiance festive des bords de Seine, inscrivez-vous à partir du 18 mai au CCAS (593, rue du Bas Moulin) le mardi (de 9h à 11h) ou le jeudi (de 14h à 16h) en vous munissant d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

i Info +

Tarif : 5 € (10 € pour les accompagnants non dammariens). Renseignement auprès du CCAS au 01 64 87 44 71.



Marché aux vélos

La communauté d'agglomération Melun Val de Seine et l'association les Cyclonautes organisent un Marché aux vélos le dimanche 24 mai, de 14h à 16h30, sur le parking de l'Escale à Melun. Vous pourrez y découvrir une sélection de vélos reconditionnés

et vérifiés par les bénévoles des Cyclonautes, et bénéficier de conseils d'entretien comme de petites réparations.

i Info + www.melunvaldeseine.fr



Assemblée générale du Comité Parrainage des Anciens

Les membres du CPA sont invités à se rendre à l'Espace Albert Schweitzer le vendredi 29 mai à 14h, afin de participer à l'Assemblée générale extraordinaire. Cette assemblée sera suivie de l'élection des membres du Conseil d'administration et de la constitution du bureau.

Renouvellement de pièces d'identité

Votre carte d'identité ou votre passeport arrive à expiration ? Effectuez dès maintenant votre renouvellement afin d'éviter les délais d'attente en raison des fortes demandes liées aux vacances d'été, et réalisez une pré-demande en ligne sur service-public.fr. Cette formalité accomplie, prenez rendez-vous avec le Centre Administratif (sur le site troovrdv.com/mairie-de-dammari-les-lys/rendez-vous ou au 01 79 76 96 00) afin de finaliser la démarche.

i Info + www.mairie-dammari-les-lys.fr





Les enfants du dispositif ULIS de l'école François de Tesson ont créé, ensemble, un tableau qui rend hommage aux championnes ayant remporté le tournoi de tennis Roland-Garros.

Dessine ton Roland-Garros

Une victoire pour des écoliers à Tesson

Tous les ans, La Fédération Française de Tennis organise un concours réservé aux écoliers. Cette année, ce sont des élèves de l'école François de Tesson qui ont remporté le concours : ils iront assister au tournoi international de tennis à Roland-Garros.

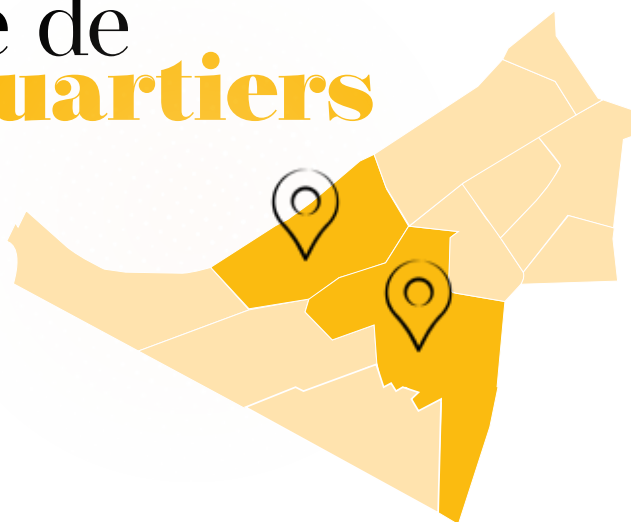
Lancé en 2020, le concours « Dessine ton Roland-Garros », organisé par la Fédération Française de Tennis (FFT), offre la possibilité aux élèves des écoles de maternelle et primaire de proposer une création collective (dessin, collage, sculpture). Les vainqueurs sont récompensés d'une invitation le 22 mai pour assister aux matchs du prestigieux tournoi parisien du grand chelem. Cette année, la thématique était « Terre de championnes ». À l'initiative de Florence Breisack, directrice de l'école Tesson et conseillère municipale à Dammarie, deux classes ont participé au concours, ainsi que les élèves du dispositif ULIS de

l'établissement. Ce sont ces derniers qui l'ont remporté, grâce à leur représentation artistique rendant hommage à toutes les femmes qui ont remporté Roland-Garros.

UNE JOLIE PROMOTION DU SPORT FÉMININ

Le dispositif ULIS, Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire, permet aux enfants atteints de troubles d'être scolarisés normalement avec un temps d'accompagnement spécialisé en petit groupe. L'enseignante ULIS à Tesson, Madame Debegnac, est particulièrement satisfaite du travail de ses élèves : « En utilisant ce que les enfants apprennent en arts plastiques,

le groupe a réalisé une jolie promotion du sport féminin. Durant deux mois, ils ont travaillé la motricité fine, la calligraphie, la géographie en découvrant d'où viennent les tennismen, ainsi que l'histoire à travers le parcours de Roland-Garros qui était aviateur et non un joueur de tennis comme on pourrait l'imaginer ». Cet exercice transmis au jury de la FFT, accompagné d'un compte-rendu écrit de la création de l'œuvre, leur a offert la première place de la catégorie ULIS. Une belle récompense pour des enfants qui ne manquent pas d'imagination, ni de mérite.



Avant



Après



CHANGEMENT D'ENSEIGNE

Centre-ville

Optical Discount, installé au centre-ville depuis 2016, change d'enseigne et devient Dammarie Vision. Devanture et intérieur sont renouvelés, avec ajout d'une salle de téléconsultation en orthoptie et ophtalmologie. • **Ouverture du mardi au samedi, 9h-13h et 14h-19h.** Informations au **01 75 18 37 34.**



FAUCHAGE DE VÉGÉTATION

Bel Ombre

Les buissons desséchés situés rue Léo Lagrange, à l'intersection de la rue de Bel-Ombre, ont été retirés. Ils vont être remplacés par des espaces engazonnés.



REPRISE D'ACTIVITÉ

DU RESTAURANT EL MAMOUNIA

La Vilaubois

Le restaurant El Mamounia, place Paul Gauguin, a récemment changé de gérants et propose une toute nouvelle carte, uniquement composée de réalisations faites maison. • **Service du mardi midi au dimanche midi, 12h-14h30h et 19h-22h.** Informations et réservations au **01 75 18 37 34.**



DOSSIER

Le budget d'une ville est composé de deux parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

La première concerne les dépenses courantes (personnel, charges générales, intérêts de la dette), tandis que la seconde porte sur les dépenses d'équipement et le remboursement du capital de la dette.

Budget 2026 tenir le cap malgré les contraintes

Dans un contexte économique incertain, en raison des tensions internationales, le nouveau conseil municipal a adopté son premier budget primitif le 15 avril dernier. Ce budget 2026, à la fois marqué par une progression des dépenses et par des recettes exceptionnelles, permet de garantir l'équilibre des finances de la collectivité.

6 8 629 698,98 €, c'est le montant total du budget 2026, soit une hausse de près de 15 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'explique notamment par l'augmentation des dépenses obligatoires, liées au fonctionnement des services municipaux et aux charges incompressibles. En parallèle, les recettes progressent de près de 20 %. Cette hausse est en grande partie liée à un élément exceptionnel : le versement d'indemnités d'assurance à la suite des incendies de bâtiments communaux lors des émeutes de 2023.

DES DÉPENSES MAÎTRISÉES MALGRÉ UN CONTEXTE INCERTAIN

Dans un contexte géopolitique tendu, notamment au Moyen-Orient, les incertitudes sur les marchés de l'énergie restent fortes. Toutefois, l'impact sur les finances de la Ville demeure limité grâce à son adhésion au Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne (SDESM), qui permet de sécuriser les coûts de fourniture en gaz et en électricité.

Ainsi, la facture d'électricité est en baisse, bénéficiant notamment d'une exonération du prix de l'abonnement et d'une diminution des tarifs pour la deuxième année consécutive.

Le prix du gaz, quant à lui, devrait rester stable sur l'ensemble de l'année 2026.

Les dépenses de personnel, premier poste budgétaire de la collectivité, sont en hausse. Cette évolution s'explique par l'augmentation des cotisations retraite ainsi que par de futurs recrutements.

DES RECETTES EXCEPTIONNELLES POUR SOUTENIR L'INVESTISSEMENT

L'année 2026 est marquée par des recettes exceptionnelles liées au versement d'indemnités d'assurance pour les bâtiments sinistrés lors des émeutes de 2023 : l'école Charles Perrault, l'Espace Emploi et la Médiathèque. Les travaux sur le bâtiment de l'Espace Emploi permettront très prochainement d'accueillir l'École de la Seconde Chance. Quant aux travaux sur la Médiathèque, ils ont été décalés de quelques mois afin que la nouvelle municipalité puisse s'approprier le projet et redéfinir des espaces. Ces travaux débiteront cet été pour une ouverture à l'horizon 2027.

Ces ressources permettent à la Ville de maintenir un programme d'investissement ambitieux, à la fois pour poursuivre les opérations déjà engagées et pour assurer l'entretien et la valorisation du patrimoine communal.

3 QUESTIONS À...



Nathalie Kayndarzyk

Adjointe au Maire déléguée aux finances et à la performance publique

Un budget adopté 18 jours après l'installation du Conseil municipal, était-ce un défi ?

Il est en effet difficile d'élaborer un budget en seulement deux semaines. Nous nous sommes donc appuyés sur les orientations budgétaires précédentes et sur les engagements déjà pris. Des ajustements pourront être réalisés ultérieurement grâce à des décisions modificatives, afin d'aligner davantage le budget avec notre programme.

Quelles sont les priorités ?

Dans un contexte toujours incertain pour les finances locales, la maîtrise des dépenses de fonctionnement reste essentielle. La priorité est donnée aux dépenses obligatoires, tout en maintenant une capacité d'investissement cohérente avec nos orientations.

Et les principaux axes d'investissement ?

Nous souhaitons investir pour les plus jeunes, avec une amélioration des conditions d'accueil dans les

établissements scolaires. La réhabilitation de la médiathèque sera complétée d'un renforcement autour du numérique et des nouvelles technologies. Le complexe sportif Jean Zay entamera une refonte complète, tandis que nous relancerons un projet dynamique autour de la halle du marché qui sera intégralement revue, soutenue par la création d'un nouveau marché place du 8 mai 1945. Enfin, de nouveaux événements festifs verront le jour, comme la fête de la musique.

dotations et subventions

10 800 150 €

Comprenant la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) qui est en hausse de près de 7%.

Ainsi que d'autres dotations de l'État et subventions, en hausse de 2%.



impôts locaux

23 990 962 €

La commune n'a pas augmenté ses taux d'imposition locaux (taxe foncière) malgré la disparition de la taxe d'habitation et sans compensation de l'État. Cependant les bases d'imposition des locaux d'habitation sont revalorisées chaque année par décision de l'État. En 2026 +0,8%.

recettes en augmentation +9,76%

MA

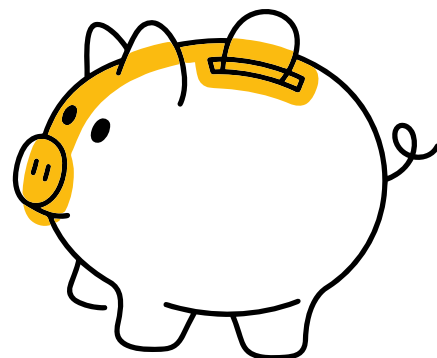
Le budget d'une ville (contrairement Les dépenses doivent dor

Dans un contexte économ préserver un service public une santé financière saine, sa ne pas pénalis

indemnités

5 372 083 €

Versement de l'indemnité de l'assurance concernant les émeutes de 2023 pour les trois bâtiments sinistrés, à savoir, l'école Charles Perrault, la Maison de l'emploi et la Médiathèque.



investissements

11 148 402 €

- Modernisation de l'éclairage public
- Travaux de voirie
- Travaux dans les gymnases et terrains de sport
- Plantation d'arbres
- Accessibilité des bâtiments communaux
- Réhabilitation des locaux rue Maryvonne Pouvreau pour accueillir le CCAS
- Réhabilitation de la Médiathèque
- Restructuration des locaux du Centre Technique Municipal.



emprunt

3 044 112 €

Remboursement du capital de la dette.

dépenses
en augmentation

+15%

IRIE

doit être à l'équilibre
à celui de l'État).
ne être égales aux recettes.

travaux difficile, l'enjeu est de
de qualité tout en préservant
sans toucher à la fiscalité afin de
pour les ménages.

fonctionnement

34 802 061 €

- Augmentation des dépenses liées au personnel communal (+2,34%) en raison de l'augmentation de la cotisation retraite (CNRACL) et l'ensemble des postes à pourvoir.
- Maintien des subventions aux associations (788 300 €) et au CCAS (1 000 000 €).
- Maîtrise de la dette (baisse de 29%).



Expression politique

ENSEMBLE POUR DAMMARIE

Le budget que nous venons d'adopter n'est pas un simple document comptable. Il traduit une vision, des priorités et une manière d'assumer, en toute transparence, les responsabilités que les Dammariens nous ont confié.

Dans un contexte international instable et face à des incertitudes économiques durables, nous avons fait un choix clair : celui de la rigueur sans renoncer à l'action. Oui, les contraintes existent. Oui, certaines dépenses s'imposent à nous. Mais il serait trop facile de s'en servir comme prétexte à l'inaction. Nous avons préféré agir.

Notre priorité reste le quotidien des habitants : des services publics qui fonctionnent, des écoles entretenues, des équipements accessibles. C'est le socle de notre engagement. Nous assumons également de mobiliser des ressources exceptionnelles pour reconstruire et transformer. Les équipements touchés ces dernières années ne seront pas simplement réparés : ils seront repensés. Moderniser la médiathèque, repenser le marché de Dammarie : voilà des choix concrets, utiles, tournés vers demain.

Maintenir un niveau d'investissement élevé dans ce contexte est un choix. Cela signifie que nous refusons de sacrifier l'avenir au nom des seules contraintes du présent. Cela signifie aussi que nous fixons des priorités claires : l'éducation, l'accès à la culture, la qualité de notre cadre de vie et le soutien et l'accompagnement auprès des personnes fragiles.

Être élu municipal, enfin, ce n'est pas commenter les décisions, c'est les prendre. C'est arbitrer, trouver des solutions parfois difficilement, toujours dans l'intérêt général. C'est consacrer du temps, de l'énergie, de l'engagement au service de la collectivité.

Nous continuerons à agir avec cette même ligne de conduite : lucidité face aux contraintes, détermination dans l'action, fidélité à nos engagements. Parce qu'au fond, gouverner une ville, ce n'est pas subir les circonstances. C'est faire des choix. Et les assumer.

DAMMARIE L'AVENIR C'EST VOUS !

Au terme des dernières élections municipales, 2 487 électeurs, soit près de 40 % des suffrages exprimés, nous ont accordé leur confiance. Ce résultat nous honore et nous engage pleinement dans l'exercice de notre mandat, avec sérieux, constance et responsabilité.

Forts de ce soutien, nous exercerons notre mandat dans une opposition à la fois constructive et vigilante. Constructive, parce que l'intérêt général de Dammarie-les-Lys doit primer sur toute considération politique. Vigilante, parce que le respect des habitants, des engagements pris et de la parole publique demeure un principe essentiel de notre action et un repère fondamental dans la gestion d'une collectivité.

Lors du conseil municipal consacré au budget, au mois d'avril, les débats ont mis en évidence certaines fragilités, tant dans la conduite des échanges que dans la préparation et la lisibilité des orientations budgétaires. Ces éléments interrogent la méthode de travail ainsi que la clarté des choix présentés aux élus comme aux habitants.

Dans cette continuité, le budget 2026 s'inscrit dans le prolongement de la précédente majorité, sans laisser apparaître de projets véritablement structurants pour l'avenir de la commune et des Dammariens. L'absence de vision renouvelée, de cap clairement affirmé et de dynamique nouvelle renforce notre exigence de transparence, de rigueur et de cohérence dans la gestion municipale.

Notre priorité demeure la bonne gestion des finances publiques locales et la qualité des services rendus aux habitants. Cela suppose des choix assumés, une gestion rigoureuse et une réelle ambition pour l'avenir de notre ville. Nous resterons attentifs aux politiques publiques en direction des seniors, de la jeunesse, du social et de la sécurité, qui constituent des enjeux majeurs pour la cohésion et l'avenir de notre ville. Nous nous tenons à la disposition de l'ensemble des habitants pour tout échange ou rencontre, dans un esprit d'écoute et de proximité.

Enfin, malgré un second tour marqué par le rassemblement des autres listes, nous entendons démontrer, par la rigueur de notre travail et notre engagement constant, que nous sommes pleinement légitimes à représenter les 40 % de Dammariens qui nous ont accordé leur confiance.

DAMMARIE CITOYENNE

Chères Dammariennes, chers Dammariens,

Je tenais avant tout à remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont porté leur suffrage sur la liste Dammarie Citoyenne.

Je salue les résultats de la liste de madame Veau, élue maire de notre commune et celle de monsieur Laouiti.

Je salue également le discours d'installation de madame la maire qui a rendu hommage à Maryvonne Pouvreau, maire communiste de 1964 à 1977, qui a œuvré en faveur de la jeunesse, de l'éducation et de la culture entre autres. Ces trois priorités seront au cœur de son programme. Je prends acte de ce discours qui vaut pour feuille de route lors de la prochaine mandature. Je partage la volonté de porter des engagements pour le sport comme un élément indispensable de santé publique, la création artistique, un nouveau marché, l'accès aux soins et la tranquillité publique.

Si le premier budget primitif tient compte de programmes antérieurs à terminer, avec ma colistière, Amelle Stein, nous avons mis en avant quelques sujets qui nous semblent importants quant au niveau de notre Centre Communal d'action sociale, aux associations dont les subventions devront répondre à un certain nombre de critères et d'objectifs en toute clarté et à l'attention portée aux agents territoriaux. Nous avons relevé quelques questionnements sur l'augmentation des coûts des entretiens des bâtiments et des terrains qui sont, peut-être à mettre en relation avec la réduction du nombre de gardiens, sur les prévisions d'ouvertures de classes de maternelles (7) et élémentaire (1) et le coût faramineux de la prise en charge de la démolition de la cheminée de la halle Freyssinet (510858€) à la place du propriétaire.

Nous avons également une attention particulière de soutien pour les propriétaires et les résidents de l'immeuble du Mozart.

Vincent BENOIST dammariecitoyenne@gmail.com

Retour sur les décisions

■ CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 15 avril. À l'ordre du jour figurait notamment l'élection de ses représentantes et représentants au sein de différentes instances, telles que les conseils d'école.

Les conseils d'école des établissements maternels, élémentaires et primaires ont pour mission de suivre l'ensemble des actions, activités, animations et travaux relatifs à la vie scolaire. Ils émettent des avis sur le fonctionnement des établissements et sur toute question concernant la vie de l'école. Chaque conseil d'école comprend le maire, ou son représentant, ainsi qu'un conseiller municipal désigné.

Parmi les autres points inscrits à l'ordre du jour figuraient la mise en place des commissions municipales, le vote du budget primitif 2026 ainsi que l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2026.

La Ville renouvelle chaque année son soutien aux associations dammariennes, qui jouent un rôle essentiel dans la vie locale et contribuent activement à l'animation de la commune, notamment dans les domaines du sport, de la culture, de la solidarité et de la citoyenneté.



Au titre de l'année 2026, 66 dossiers de demande de subvention ont été examinés, auxquels s'ajoutent ceux instruits par le CCAS, dont les montants sont inscrits à son propre budget. Ces demandes concernent 48 associations sportives, 2 associations œuvrant dans les domaines de l'environnement et du développement durable, 12 associations culturelles, 2 associations patriotiques, 1 association scolaire et 1 association intervenant dans des domaines divers.

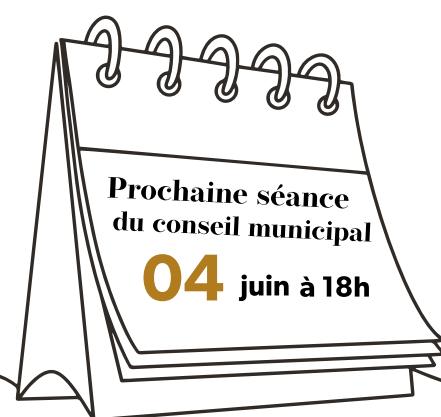
Par ailleurs, une convention doit être conclue entre la Ville et les associations bénéficiant d'une subvention supérieure à 23 000 €. Cette disposition concerne les structures suivantes :

- l'Académie Musicale
- le Football Club

- le Club des sports de glace.

Le montant total des subventions s'élève à 404 776 €, inscrit au budget primitif 2026. Ce montant est en hausse par rapport à 2025.

i Retrouvez l'ensemble des délibérations sur : www.mairie-dammarie-les-lys.fr



■ ÉLECTIONS COMMUNAUTAIRES

Réunis le jeudi 16 avril pour le Conseil d'installation communautaire de l'Agglomération Melun Val de Seine, les élus ont choisi

Franck Vernin, Maire du Mée-sur-Seine, en tant que Président de l'Agglomération.

- Véronique VEAU, Maire de Dammarie-lès-Lys, a été élue 2^{ème} Vice-Présidente.

- Philippe DION (1^{er} adjoint au Maire), 8^{ème} conseiller délégué.

- Hocine CHERIFI (adjoint au Maire délégué à l'éducation, enfance et jeunesse) 11^{ème} conseiller délégué.



L'ESD Taekwondo fête ses 30 ans !

Installé sur la commune depuis 1996, l'ESD Taekwondo fête sa troisième décennie. 30 années marquées par de bons résultats, et la transmission de valeurs sportives et humaines.

A l'extrémité du gymnase Jean Zay, au sein de la salle André de Loisy, enfants et adultes s'entraînent sur le tatami, encadrés par Saïd Chouetta et Jean-Claude Bonheur. « Tout est parti de discussions avec Dominique Gizolme, qui exerçait en tant que médecin alors que j'étais aide-soignant. L'idée de créer un club de taekwondo en ville a vite émergé », raconte Jean-Claude. « La difficulté, à l'époque, était de démontrer que notre art martial ne prônait pas la violence. Le contexte social était tendu, mais on a su convaincre et l'ESD a vu le jour », se remémore l'entraîneur en souriant.

D'EXCELLENTS RÉSULTATS OBTENUS RAPIDEMENT

Dominique Gizolme est donc devenu le premier Président de l'ESD Taekwondo, de 1996

à 2001, suivi de Gilles Lebihan. Sous leur direction, le club a obtenu de très bons résultats, notamment deux championnes de France en 2002 : Coralie Ibora et Céline Haché. Une dynamique de performance qui s'est toujours maintenue au niveau départemental et régional, mais plus timide au niveau national aujourd'hui. « Actuellement, se qualifier pour les championnats de France n'est pas si facile, mais on y arrive. Après, le niveau est vraiment très relevé », explique Saïd Chouetta, entraîneur. « L'ESD reste une structure familiale, nous n'avons pas l'obsession de la compétition, la pratique doit rester un plaisir ».

UNE AMBIANCE CHALEUREUSE

Cet état d'esprit familial, c'est ce qui séduit les pratiquants, surtout les enfants, en nombre

parmi les licenciés. « On propose des ateliers dès six ans, adaptés aux capacités physiques et de concentration de chacun. On organise également, avec les adultes, de nombreux stages sportifs à travers la France », détaille Jean-Claude. « Mais toujours avec discipline, respect et sécurité, car ce sont des valeurs fondamentales ». Des valeurs que l'ESD Dammarie et son actuel Président, Roch Maforikan, vous proposent de découvrir le dimanche 31 mai au gymnase Jean Zay. Pour les 30 ans du club, un tournoi interclubs, avec une centaine de combattants âgés de 6 à 12 ans, et de nombreuses démonstrations seront organisées. L'entrée est gratuite, et vous pourrez vous restaurer sur place.

**i Informations au 06 46 44 84 19
ou via esdtaekwondo@gmail.com.**

événement

L'Harmonie Municipale organise un festival caritatif

Le dimanche 31 mai, l'Harmonie municipale organise « Vents sur le parc », un festival musical caritatif au parc Soubiran, au profit de la plateforme médico-sociale P-PIT, qui accompagne des jeunes avec des troubles du neurodéveloppement. De 14h à 18h, plusieurs orchestres, dont ceux de Nangis et de Bouillon (Belgique), se succéderont avant un final réunissant 90 musiciens. Le programme mêle les styles musicaux, avec notamment des œuvres de Tchaïkovski, Queen et Michael Jackson. Autour des concerts, diverses animations sont proposées : restauration, découverte des instruments à vent, activités pour enfants et tombola solidaire.



i Vents sur le parc, Parc Soubiran, de 14h à 18h.

Entrée gratuite.

Graine d'athlètes à l'ESD Canoë Kayak

Fin mars 2026, les athlètes juniors, cadets et benjamins ont brillé par leur participation au Challenge Espoir et Avenir. Ils ont terminé 1^{er}, 2^e et 7^e dans leurs catégories et ont été sélectionnés pour participer au Championnat de France de fond, qui s'est tenu le week-end de Pâques à Vitré (Bretagne). Grâce à ces bons résultats, le club accède pour la première fois en Nationale 3. Prochaines étapes pour les athlètes : les sélectifs en vitesse ! Ils se dérouleront les 2 et 3 mai 2026 à Mantes-la-Jolie, sur 500 m et 1 000 m, puis fin mai à Arras sur 200 m.

Moisson de titres pour le Fight Boxing

Le club dammarien de kick boxing, boxe thaïlandaise et full contact a fait une belle saison 25-26 et ses boxeurs ont été performants sur la scène régionale comme nationale, avec de très nombreux podiums. Mention spéciale à :

- **Youssef Amrani**, champion de France de full contact en senior poids lourds,
- **Anissa Braham Ferrer**, championne de France de boxe thaïlandaise en cadette + 65 kg,
- **Lina Semichi**, championne de France de boxe thaïlandaise en minime - 50 kg.

sports

Les Evo'Lys brillent sur la glace

Lors de la Gold Cup, finale mondiale du championnat de ballet sur glace, l'équipe du CSG Dammarie -les Evo'Lys- a remporté la 6^e place après les deux épreuves de la compétition. Cette superbe position est le fruit d'un travail collectif, et clôture d'une bien belle façon leur aventure à l'international. De nouvelles performances sont encore à venir pour ces champions de la glace !



Exposition Art Papier

Entre nature et créativité

Au Château des Bouillants, l'exposition Art Papier va mettre en lumière, dès le 19 mai, le travail de deux artistes qui façonnent ou recyclent le papier pour en révéler toute la richesse créative.

Dans l'histoire de l'humanité, les premiers « papiers » sont apparus dans l'Antiquité comme supports souples d'écriture, à l'instar du papyrus (vers 3000 avant J.-C.). Le papier proche de celui que l'on connaît, fabriqué à partir de fibres végétales broyées et séchées, a vu le jour en Chine au 1^{er} siècle de notre ère.

En parallèle de ces inventions, les artistes ont utilisé cette matière en la pliant, la collant ou la sculptant. L'exposition Art Papier au Château des Bouillants met en avant cet art, à travers les œuvres des artistes contemporaines Lola Greenwich et Marianne Broggi. Toutes deux fabriquent la matière première de leurs créations soit en créant du papier elles-mêmes à partir de fibres végétales, ou en le recyclant afin d'en faire de la pâte pour modeler toutes sortes de créations. C'est d'ailleurs ce

que propose Marianne Broggi : « Je transforme des chutes de papier pour en faire de la matière à manipuler, un peu comme de l'argile. La pâte ainsi obtenue, à papier ou à carton, est ensuite utilisée

... Inspirées par la nature, Lola Greenwich et Marianne Broggi utilisent le papier pour créer leur art.



en modelage sur une armature, en fer ou en bois. »

LE PAPIER COMME MATIÈRE VIVANTE

Lola Greenwich, elle, utilise différentes plantes pour fabriquer son propre papier, utilisé ensuite comme base pour ses propres créations. « J'ai découvert cette technique lors d'un stage, il y a 30 ans. Depuis, j'explore l'environnement pour créer des papiers différents, avec des textures et des transparences singulières. Souvent, ce sont des textes, comme des poèmes ou des haïkus, qui déclenchent ma créativité », explique Lola. De son côté, Marianne s'inspire des plantes et des animaux,

avec une petite passion pour les insectes. La nature en général reste une source d'inspiration : « Je vais exposer à Dammarie des œuvres autour de la thématique de la terre, mais également de la mer, avec des représentations sous-marines contenant des galets, des coraux, et bien d'autres choses propres à ce milieu. » Des créations détaillées, qui mettent en avant le papier comme matière première, que vous pourrez découvrir à partir du 19 mai avec des dizaines d'autres œuvres des deux artistes.

i Exposition Art Papier, Château des Bouillants, du 19 mai au 27 juin. Vernissage le vendredi 22 mai à 18h30. Entrée libre gratuite du mardi au samedi de 14h à 18h. Informations au 01 64 87 93 48.



à la ”
rencontre
de ...



Stéphane Bednarek
avec les deux Yamaha
qu'il utilise cette année
en compétition.

Stéphane Bednarek

L'appel des circuits

Depuis 2010, Stéphane écume les circuits à moto avec de bons résultats sur piste. Une passion qui lui fait désormais parcourir les grisants, et exigeants, tracés routiers.

Si vous lisez le Lys'mag depuis plusieurs années, le visage de Stéphane ne vous est peut-être pas inconnu. En 2014 et 2018, le pilote moto Dammarien était à l'honneur dans le magazine après avoir réalisé de belles performances sur piste au niveau national et continental, dans les catégories Superbike et Superstock. Depuis, le pilote de 36 ans a d'autres obsessions : les circuits routiers. « *Il s'agit de boucles sur routes standards, fermées à la circulation le temps de la compétition* », explique Stéphane. « *La plus connue est le Tourist Trophy sur l'Île de Man, située entre l'Angleterre et l'Irlande. Mais je vise aussi des résultats sur la North West 200 en Irlande du Nord. Dans ces épreuves, on roule à 330 km/h sur de petites départementales, entre les champs et à travers les petites villes. Ça demande un pilotage de précision pour ne pas se mettre en danger, mais ça procure des sensations incroyables !* »

DU TALENT ET DE LA DÉBROUILLE

Le défi semble uniquement s'adresser aux têtes brûlées. Pourtant, Stéphane est à l'opposé : discret, calme et ne laissant rien au hasard. Mécanicien auto de formation avec un cursus en alternance à Dammarie, puis mécanicien aéronautique à Safran sur le site de Melun Villaroche, il assure lui-même la mécanique de ses motos dans son atelier. « *L'avantage de tout faire soi-même, en plus de faire quelques économies, c'est de mieux comprendre sa machine et de maîtriser la préparation afin d'anticiper les éventuels dysfonctionnements. Le ressenti au guidon permet aussi d'ajuster les réglages au plus près des besoins en course* », précise-t-il. Des compétences qui lui

Les sensations et l'adrénaline sont incroyables à 300 km/h !

permettent de prendre soin de sa Yamaha R1 orange avec laquelle il a déjà parcouru le North West 200 en arborant le numéro 77. « *J'ai toujours vécu autour de Melun et Dammarie. Avoir choisi le '77' pour ma monture est un petit clin d'œil* », plaisante Stéphane.

UNE PASSION DÉVORANTE

Quand on lui demande quelles sont ses autres passions en dehors des circuits, le motard sourit : « *Avec toutes les courses que je fais chaque année, qui demandent préparation, gestion et recherche de sponsors, je n'ai plus le temps pour d'autres loisirs. Mais ça me convient. Avant d'essayer par curiosité une moto de piste, à l'âge de 20 ans, je m'ennuyais. Ce shoot d'adrénaline et de plaisir intense pris en 2010 a changé ma vie, et depuis je prends beaucoup de plaisir en courses.* » Un plaisir qu'il va perpétuer, au milieu de dizaines de pilotes pro et semi-pro venus de toute la planète, du 4 au 9 mai en Irlande du Nord sur la North West 200, et du 30 mai au 6 juin pour affronter les 60 km de l'immense et exigeant circuit routier du Tourist Trophy.

PETITES ANECDOTES

13 octobre 2019. En Finale du championnat de France d'Endurance à Magny-Cours, Stéphane termine premier avec son coéquipier Mikaël Poteau, malgré un moteur usé et des pneus au comportement parfois imprévisible.

299 km/h. Le compteur de sa Yamaha R1 s'arrête juste sous la barre des 300. Impossible pour Stéphane de connaître sa vitesse de pointe réelle lorsqu'il roule sur la North West 200 ou le Tourist Trophy.

Les SORTIES

NATURE

SAMEDIS 2 ET 16 MAI À 14H30

ATELIERS JARDINAGE

Au cœur du jardin partagé du CSE, découvrez ou redécouvrez les bases du jardinage et le plaisir de cultiver la terre dans une ambiance conviviale ouverte à tous.

📍 **Espace Albert Schweitzer**
Entrée libre - Informations au
01 64 87 49 40.

ENFANCE

JEUDIS 7 ET 21 MAI À 10H

ATELIERS PARENTALITÉ CORPS ET MATIÈRES

Faites découvrir le plaisir des histoires, de la musique, des travaux manuels et du partage à vos enfants (de 9 mois à 3 ans) durant une parenthèse enfant-parent, légère et joyeuse, à la médiathèque.

📍 **Château des Bouillants**
Gratuit - Inscription au
01 64 87 49 20.



CÉRÉMONIE

VENDREDI 8 MAI À 10H

COMMÉMORATIONS DU 8 MAI

La ville commémore la victoire du 8 mai 1945, lors du 81^e anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie.

📍 **Hommage aux cinq résistants fusillés à la glandée (10h)**
Hommage et dépôt de fleurs au monument aux morts (10h45).

LITTÉRATURE

SAMEDI 9 MAI À 10H

ATELIER PHILO

Accompagné par Zelda Attali, plongez dans le questionnement et la réflexion collective autour des sujets qui vous tiennent à cœur, dans un cadre chaleureux et accessible à tous.

📍 **Château des Bouillants**
Gratuit - Inscription au
01 64 87 49 20.

ENFANCE

MERCREDI 13 MAI À 10H

LECTURES SURPRISES

Venez profiter du rendez-vous mensuel de la médiathèque qui rassemble parents et enfants autour du plaisir de la lecture. Pour cette édition, le printemps et les jardins seront en thématique de ces lectures dédiées aux 1-10 ans.

📍 **Château des Bouillants**
Gratuit - Inscription au
01 64 87 49 20.

*à ne pas
manquer*



EXPOSITION

DU MARDI 19 MAI

AU SAMEDI 27 JUIN

ART PAPIER

Le papier est à l'honneur : découvrez les œuvres de Lola Greenweech à base de papiers de plantes (lin, jonquille, iris, mousse...) qu'elle fabrique elle-même, et pénétrez le cabinet de curiosités de Marianne Broggi où se côtoient pâte à papier, nature et mythologie.

📍 **Château des Bouillants**
Entrée libre - Du mardi
au samedi de 14h à 18h.
Informations au
01 64 87 93 48.



8 M²**CONCERT**

DIMANCHE 31 MAI
VENTS SUR LE PARC

L'Orchestre d'Harmonie Municipale de Dammarie vous propose d'assister à une après-midi de concerts au Parc du château Soubiran, en compagnie des orchestres de Nangis et de Bouillon (Belgique), où plus de 100 musiciens vous feront découvrir les instruments à vent.

📍 Parc du Château Soubiran
Entrée libre - à partir de 14h.

LITTÉRATURE

SAMEDI 23 MAI À 10H30
CLUB DE LECTURE

Partagez vos coups de cœur littéraires, qu'il s'agisse de bandes-dessinées, de romans, d'essais ou encore des textes documentés avec d'autres amoureux de littératures.

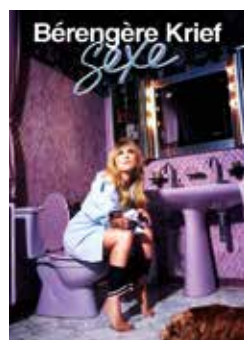
📍 Château des Bouillants
Informations au 01 64 87 49 20.

HUMOUR

JEUDI 28 MAI À 20H15
BÉRENGÈRE KRIEF

L'artiste questionne notre consommation de la sexualité, au sein d'une société changeante, où la place du plaisir devient une question centrale. Un spectacle drôle, mais mature, déconseillé aux moins de 16 ans.

📍 Espace Pierre Bachelet
Tarif : à partir de 30 €
Billetterie en ligne
Informations : 01 79 76 96 05.

**THÉÂTRE**

VENDREDI 29 MAI À 20H
8 M²

Quatre détenus partagent une petite cellule, surveillés par un gardien qui tente de faire régner l'ordre coûte que coûte. Une grande évasion par le rire.

📍 Espace Nino Ferrer
Tarif : 18 € (abonné 15 €)
Culturetvous.fr
Informations : 01 60 56 95 20.

THÉÂTRE

SAMEDI 30 MAI À 15H
OSCAR ET LA DAME ROSE

Dans cette adaptation libre du roman d'Éric-Emmanuel Schmitt par la Compagnie l'Étourdie, on suit l'histoire d'Oscar, atteint d'une maladie grave, à travers le regard tendre et décalé du clown Lucien. Un moment drôle, émouvant et un peu absurde grâce à la naïveté, l'humour et la sincérité du clown au théâtre. Une pièce conseillée à partir de 10 ans.

📍 Espace Nino Ferrer
(salle Raymond Bussières)
Entrée gratuite
Réservation obligatoire
au 01 64 87 49 20.



**TOUT L'AGENDA DES SORTIES
EST DISPONIBLE EN LIGNE SUR
MAIRIE-DAMMARIE-LES-LYS.FR**

La Ferme en Fête

Parc Soubiran

Dim. 7 juin de 10h à 18h

Démonstrations

CHIENS DE TROUPEAU
OSTÉOPATHIE ÉQUINE
TONTE DES MOUTONS

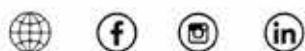
Activités

BALADE EN PONEY
VISITE DE LA FERME
JEU CONCOURS



Entrée libre

Programme complet sur www.mairie-dammarie-les-lys.fr




DAMMARIE
LES LYS